



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E39089

VALABLE JUSQU'AU 11/11/2026

ÉDITÉ LE 08/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 408 138 089 00029

Code NACE : 4673A

Numéro caisse de congés payés : 7105201

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 382981

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 547119 E 0619/000

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : SARL T C B

15 RUE ZAE ECOPOLE
33190 LOUPIAC-DE-LA-REOLE

Téléphone : 05 56 61 76 08

Fax : 05 56 61 74 33

Portable :

Site Internet : <http://www tcb-mob.fr>

E-mail : comptabilite@tcb-mob.fr

Responsabilité légale :
BOUIN THIERRY GÉRANT

Effectif moyen : 33 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 2312 | Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE | 20/11/2025 |
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 30/09/2025 |
| 3521 | Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité courante) Mention RGE | 19/04/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 19/04/2023 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 20/11/2025 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 20/11/2025 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1